

Durée de la formation ?

1 jour – soit 7 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux responsables et collaborateurs dans tous les services des sociétés d'assurance et de réassurance, des mutuelles.

Pour obtenir quoi ?

Acquérir le vocabulaire et les mécanismes comptables et financiers. Analyser un bilan et un compte de résultat.

Quels objectifs pédagogiques ?

Identifier les agrégats pertinents dans les restitutions comptables.

Repérer les 3 cycles : Technique / Placement / Frais de Gestion.

Repérer les indicateurs de pilotage reflétant l'activité.

Quelles méthodes mobilisées ?

Par un exposé complet qui allie des éléments objectifs de connaissance, enrichis par de nombreux témoignages et anecdotes issus de l'expérience du formateur.

Quels sont les prérequis ?

Connaissance de la comptabilité technique assurance OU expérience en assurance avec connaissance de la partie double.

(Exemple : contrôleur de gestion en assurance, informaticien travaillant avec des comptables assurances, actuaire travaillant avec des comptables).

Quelles méthodes mobilisées ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qu'allez-vous apprendre ?

Les fondamentaux de la comptabilité d'assurance

- Spécificités de la comptabilité d'assurance
- Le plan comptable de l'assurance

Les états de synthèse

- Passif : Capitaux propres, provisions techniques et autres postes
- Actif : Placements et autres postes
- Typologie de bilan par secteur : Assureur Vie épargne, assureur IARD, mutuelle santé, avec ou sans cession en réassurance
- Présentation générale du compte de résultat en trois tableaux

Compte Technique Vie : interprétation économique

- Principaux agrégats
- Démasquer les chargements
- Marge financière
- Les frais de gestion

Compte Technique Non Vie : interprétation économique

- Principaux agrégats
- Résultat technique : primes acquises et charges des sinistres
- Cession en réassurance
- Les frais de gestion

Les essentiels de l'annexe

- Résultat technique par catégorie
- Tableau synthèse placements
- Sinistralité par survenance – Boni & mali de liquidation
- Participation minimale

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qui anime cette formation ?

François MATHÉ,

Diplômé d'actuariat. Expérience de 20 ans en comptabilité, contrôle de gestion et audit en assurances. Il dispose d'une certification de Niveau II en tant que formateur et consultant.



Qu'en disent les stagiaires ?

« L'accueil est excellent. Le cours est dynamique et les échanges sont appréciables. »

AD, Chargé d'études économiques – MAIF

« Point + supports complets. »

NH, Chargée d'études actuarielles Retraite Individuelle – GROUPAMA

« Sujet très intéressant, bonne pédagogie de la formatrice, programme bien respecté, très bon échange. »

RA, Chargé d'études – MNH

La formation en pratique...

Quand et où ?

12 juin 2024

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8^e

Combien ça coûte ?

1 000 € HT + TVA 20%, soit 1 200 € TTC.

Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.